

Lettre de Mgr Lefebvre au cardinal Seper – Écône le 4 avril 1981

Publié le 4 avril 1981
2 minutes

Écône, le 4 avril 1981.

Éminence,

Monsieur l'Abbé du Chalard m'a bien remis **votre lettre du 19 février 1981**, dont j'ai pris connaissance.

Voici les réponses aux quatre demandes que votre lettre exprime :

1°) Si certaines de mes paroles ou certains de mes actes ont déplu au Saint-Siège, je le regrette vivement.

2°) Je réaffirme au sujet du Concile que je souscris à la parole du Saint-Père demandant qu'on le reçoive « à la lumière de la Tradition et du Magistère constant de l'Église ».

3°) Quant à la Réforme liturgique, j'ai signé moi-même le décret conciliaire et je n'ai jamais affirmé que les applications étaient de soi invalides et hérétiques.

4°) L'envoi du Délégué Pontifical facilitera la solution des problèmes et en même temps la normalisation de nos activités.

Espérant qu'on voudra bien ne pas mettre en doute notre attachement à l'Église catholique et romaine, et au successeur de Pierre ; souhaitant que nos réponses soient jugées suffisantes pour l'envoi du Délégué Pontifical qui sera le bienvenu dans nos maisons, je vous prie, Éminence, d'agréer mes sentiments respectueux et cordialement dévoués in Xto et Maria.

Marcel Lefebvre.

Si le Saint-Père désire me recevoir, je demeure toujours à son entière disposition.

Source : 30 jours, année II, n°7, juillet 1988, p.16